

CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICE (CPS)

DÉSIGNATION

L'Ecole des Parents et des Educateurs de Haute Garonne (ci-après dénommée EPE31 Formation ») est un organisme de formation professionnelle spécialisé dans les domaines éducatif, social, médico-social et pédagogique. Son siège social est fixé au 18 rue des Mazades, 31200 Toulouse.

EPE31 Formation conçoit, élabore et dispense des formations continues inter-entreprises et intra-entreprises, et propose diverses prestations (conférences-débats, ateliers, etc.) sur l'ensemble du territoire national et plus particulièrement à l'échelle de la région Occitanie

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

- **Commanditaire** : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une prestation auprès d'EPE Formation.
- **Stagiaire** : la personne physique qui participe à une formation ou une animation.
- Formations « inter » : les formations inscrites au catalogue d'EPE31 Formation et qui regroupent des stagiaires de différentes structures. Ces formations peuvent être réalisées dans des locaux mis à disposition par tout tiers et/ou à distance.
- **Formation « intra »** : les formations conçues sur mesure par EPE31 Formation pour le compte d'un commanditaire ou d'un groupe de commanditaires. Ces formations peuvent être réalisées dans les locaux du commanditaire, ou dans des locaux mis à disposition par tout tiers et/ ou à distance.
- **OPCO** : les opérateurs de compétences
- **Contrat** : convention de formation professionnelle conclue entre EPE31 Formation et le commanditaire qui peut prendre la forme d'un contrat en bonne et due forme, d'un bon de commande émis par le commanditaire et validé par EPE31 Formation ou d'une facture établie pour la réalisation des actions de formation professionnelle.
- **CPS** : Le contrat de prestation de service, détaillé ci-dessous.

OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Le présent CPS détermine les conditions applicables aux prestations engagées par EPE31 Formation pour le compte d'un Commanditaire.

Toute commande auprès d'EPE Formation implique l'acceptation sans réserve du Commanditaire du présent CPS. Ce contrat prévaut sur tout autre document du Commanditaire. Aucune dérogation au présent CPS n'est opposable à EPE31 Formation si elle n'a pas été expressément acceptée par écrit par celle-ci.

ACTIONS DE FORMATION

Les actions de formation dispensées par EPE31 Formation entrent dans le cadre de la formation professionnelle et des dispositions de l'article L.6313-1 du code du travail et sont donc réalisées conformément à un programme préétabli qui, en fonction d'objectifs déterminés, précise les moyens pédagogiques, les moyens techniques et d'encadrement mis en œuvre, ainsi que les processus permettant de suivre son exécution et d'en apprécier les résultats.

DESCRIPTIF ET PROGRAMME DE FORMATION

Les contenus des programmes, tels qu'ils figurent sur les fiches de présentation des formations sont fournis à titre indicatif. L'intervenant ou le responsable pédagogique se réservent le droit de les modifier en fonction de l'actualité, du niveau des Stagiaires, des attentes exprimées et de la dynamique du groupe.

DEVIS ET ATTESTATION

Pour chaque prestation, EPE31 Formation s'engage à fournir un devis au Commanditaire. Ce dernier dûment renseigné, daté, tamponné et revêtu de la mention « bon pour accord » doit être retourné à EPE31 Formation par tout moyen à la convenance du commanditaire : courrier postal, mail.

Une convention est adressée au plus tard 3 semaines avant le démarrage de la prestation. Cette convention est à retourner impérativement avant le début de la formation.

Toute modification de la présente convention fera l'objet d'un avenant.

Toute prolongation de formation fera l'objet d'une nouvelle convention et les tarifs de l'année s'appliqueront.

A l'issue de la prestation, EPE31 Formation fourni au stagiaire une attestation de formation dès la fin de la formation ou via sa messagerie électronique nominative. A défaut et en accord avec le stagiaire, l'attestation est adressée au Commanditaire. Ce dernier reçoit par ailleurs un certificat de réalisation.

INSCRIPTION À UNE FORMATION « INTER »

L'inscription à une formation « inter » est effective à compter de la réception du bulletin d'inscription dûment complété et retourné courrier ou par mail (epe31formation@gmail.com)

Le bulletin d'inscription est disponible via le site internet de l'Ecole des Parents et des Educateurs de Haute Garonne : www.epe31.fr.

L'émission d'un devis ne tient pas lieu d'inscription.

L'inscription n'est définitive qu'à la réception par EPE31 Formation du contrat signé par le Commanditaire.

EFFECTIF ET AJOURNEMENT

Pour favoriser les meilleures conditions d'apprentissage, l'effectif de chaque formation est limité. Cet effectif est déterminé, pour chaque formation, en fonction des objectifs et des méthodes pédagogiques. Les inscriptions sont prises en compte dans leur ordre d'arrivée. Une fois l'effectif atteint, les inscriptions sont closes. EPE31 Formation peut alors proposer au stagiaire de participer à une nouvelle session ou de figurer sur une liste d'attente.

Dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant pour assurer le bon déroulement d'une formation, EPE31 Formation se réserve la possibilité d'ajourner ou de reporter la formation **au plus tard 15 jours avant la date prévue et ce sans indemnités.**

ANNULATION PAR LE COMMANDITAIRE

Il est admis que le Commanditaire puisse annuler ou reporter sa participation à une formation, sous réserve de respecter les conditions suivantes :

- Toute annulation ou tout report devra être signalé à EPE31 Formation par le Commanditaire lui-même et non par les participants.
- Les conséquences financières des annulations et des reports sont les suivantes :
 - **Droit de rétractation.** En application de l'Article L 6353-5 du Code du Travail, le stagiaire individuel ou l'Etablissement demandeur de formation peuvent exercer leur droit de rétractation par **courrier recommandé avec avis de réception** dans le délai de rétractation de **14 jours à dater de la conclusion du contrat** en application des dispositions de l'Article L121-16 du Code de la Consommation.
 - Tout report ou annulation intervenant **entre 2 et 15 jours calendaires** avant la date de début de la formation, donne lieu à une facturation par EPE31 Formation **égale à 50% du tarif de la formation** à titre d'indemnité forfaitaire à la charge du Commanditaire.
 - Toute formation annulée ou reportée **la veille ou le jour même**, sera **due intégralement** par le Commanditaire à EPE31 Formation à titre d'indemnité forfaitaire sur la base du tarif catalogue.
 - Toute formation commencée sera due intégralement par le Commanditaire.
 - Le Commanditaire a la possibilité de remplacer un stagiaire par un autre de ses salariés, sans facturation supplémentaire, jusqu'à l'ouverture de la session de formation concernée. Toute demande de remplacement devra être adressée par écrit à EPE31 Formation à epe31formation@gmail.com

DURÉE DES FORMATIONS, TARIFS, FACTURATIONS ET RÈGLEMENTS

Sauf mention particulière, chaque journée de formation comprend 7 heures de formation.

Le tarif communiqué par EPE Formation est indiqué net de taxes (EPE Formation est un organisme non assujéti à la T.V.A).

Le tarif mentionné comprend les coûts pédagogiques ainsi que les frais administratifs et de gestion. Les frais de restauration, d'hébergement et de parking des participants ne sont pas inclus.

La facture sera envoyée à l'issue de la formation, par courrier ou par mail, accompagnée de l'attestation de présence du Stagiaire.

Le règlement est exigible à réception de la facture, au comptant et sans escompte à l'ordre de l'Ecole des Parents et des Educateurs de Haute Garonne.

Toute somme non payée à échéance entraîne de plein droit et sans mise en demeure préalable, l'application de pénalités d'un montant égal à une fois et demie le taux d'intérêt légal. EPE31 Formation aura la faculté d'obtenir le règlement par voie contentieuse aux frais du Commanditaire sans préjudice des autres dommages et charges avant le début de la formation

RÈGLEMENT PAR UN OPÉRATEUR DE COMPÉTENCES

Si le Commanditaire souhaite que le règlement soit effectué par l'OPCO dont Il dépend, Il lui appartient:

- de faire une demande de prise en charge avant le début de la formation et de s'assurer de la bonne fin de cette demande;
- de l'indiquer explicitement sur son bulletin d'inscription ou sur son bon de commande;
- de s'assurer de la bonne fin du paiement par l'OPCO qu'il aura désigné.

Si l'OPCO ne prend en charge que partiellement le coût de la formation, le reliquat sera facturé au Commanditaire.

Si EPE31 Formation n'a pas reçu la prise en charge de l'OPCO au 1^{er} jour de la formation, le Commanditaire sera facturé de l'intégralité du coût de la formation concernée par ce financement.

En cas de non-paiement par l'OPCO, pour quelque motif que ce soit, le Commanditaire sera redevable de l'intégralité du coût de la formation et sera facturé du montant correspondant.

REFUS DE FORMER

Dans le cas où un Contrat serait conclu entre le Commanditaire et EPE31 Formation sans avoir procédé au paiement de la (des) formation(s) précédente(s), EPE31 Formation pourra, sans autre motif et sans engager sa responsabilité, refuser d'honorer le Contrat et de délivrer les formations concernées, sans que le Commanditaire puisse prétendre à une quelconque indemnité, pour quelque raison que ce soit.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Lors de la participation aux séances de formation, le Commanditaire (en ce compris les Stagiaires) s'engage à respecter les dispositions du règlement intérieur d'EPE31 Formation dont il déclare avoir pris connaissance et à en accepter les termes.

SOUS-TRAITANCE

EPE31 Formation et le Commanditaire conviennent expressément que tout ou partie des actions de formation peuvent être sous-traitées, et ce sous l'entière responsabilité d'EPE31 Formation.

OBLIGATIONS ET FORCE MAJEURE

Dans le cadre de ses prestations de formation, EPE31 Formation est tenue à une obligation de moyen et non de résultat vis-à-vis de ses Commanditaires ou de ses Stagiaires. EPE31 Formation ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses Commanditaires ou de ses Stagiaires en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement fortuit ou de force majeure. Sont considérés comme cas fortuit ou de force majeure, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence : la maladie ou l'accident d'un intervenant ou d'un responsable pédagogique, les grèves ou conflits sociaux externes à EPE31 Formation, les désastres naturels, les incendies, l'interruption des télécommunications, de l'approvisionnement en énergie, ou des transports de tout type, ou autre circonstance échappant au contrôle raisonnable d'EPE31 Formation.

CONFIDENTIALITÉ ET PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Il est expressément convenu que toute Information divulguée par EPE31 Formation au titre ou à l'occasion de la formation doit être considérée comme confidentielle (ci-après « Informations ») et ne peut être communiquée à des tiers ou utilisée pour un objet différent de celui de la formation, sans l'accord préalable écrit d'EPE31 Formation.

Le droit de propriété sur toutes les Informations qu'EPE31 Formation divulgue, quel qu'en soit la nature, le support et le mode de communication, dans le cadre ou à l'occasion de la formation, appartient exclusivement à EPE31 Formation.

En conséquence, le commanditaire s'engage à conserver les informations en lieu sûr et à y apporter au minimum, les mêmes mesures de protection que celles qu'il applique habituellement à ses propres Informations. Le Commanditaire se porte fort du respect de ces stipulations de confidentialité et de conservation par les stagiaires.

La divulgation d'informations par EPE31 Formation ne peut en aucun cas être interprétée comme conférant de manière expresse ou implicite un droit quelconque (aux termes d'une licence ou par tout autre moyen) sur les informations ou autres droits attachés à la propriété intellectuelle et industrielle, propriété littéraire et artistique (copyright), les marques ou le secret des affaires. Le paiement du prix n'opère aucun transfert de droit de propriété Intellectuelle sur les Informations.

Par dérogation, EPE31 Formation accorde au Stagiaire, sous réserve des droits des tiers, une licence d'utilisation non exclusive, non cessible et strictement personnelle du support de formation fourni, et ce quel que soit le support.

Le Stagiaire a le droit d'effectuer une photocopie de ce support pour son usage personnel à des fins d'étude, à condition que la mention des droits d'auteur d'EPE31 Formation ou toute autre mention de propriété intellectuelle soient reproduites sur chaque copie du support de formation.

Le Stagiaire et le Commanditaire n'ont pas le droit, sauf accord préalable d'EPE31 Formation :

- D'utiliser, copier, modifier, créer une œuvre dérivée et / ou distribuer le support de formation à l'exception de ce qui est prévu au présent CPS ;
- De désassembler, décompiler et/ou traduire le support de formation, sauf dispositions légales contraires et sans possibilité de renonciation contractuelle ;
- De sous licencier, louer et/ou prêter le support de formation ;
- D'utiliser à d'autres fins que la formation le support associé ;
- D'utiliser de matériel d'enregistrement audio ou vidéo lors des formations.

COMMUNICATION

Le Commanditaire autorise expressément EPE31 Formation à mentionner son nom, son logo ainsi qu'une description objective de la nature des formations suivies dans ensemble de ses supports de communication (site internet, ...).

PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Dans le cadre de la réalisation des formations, EPE31 Formation est amenée à collecter des données à caractère personnel. Les données personnelles recueillies concernant le Commanditaire et le Stagiaire font l'objet d'un traitement informatique réalisé par EPE31 Formation.

Les données collectées sont indispensables à la conclusion du contrat (article 6.1b. RGPD). Ces données personnelles sont conservées à des fins de gestion de la relation et de respect des obligations légales et réglementaires.

L'accès aux données personnelles sera strictement limité aux personnes habilitées à les traiter en raison de leurs fonctions. Les informations recueillies pourront éventuellement être communiquées à des tiers liés à l'entreprise par contrat pour l'exécution de tâches sous-traitées, sans que l'autorisation du Commanditaire soit nécessaire.

Dans le cadre de l'exécution de leurs prestations, les tiers n'ont qu'un accès limité aux données et ont l'obligation de les utiliser en conformité avec les dispositions de la législation applicable en matière de protection des données personnelles.

Conformément à la réglementation applicable, le Commanditaire et le Stagiaire disposent d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, et de portabilité des données le concernant, ainsi que du droit de s'opposer au traitement pour motif légitime, droits qu'il peut exercer en s'adressant au responsable du pôle formation de l'EPE31 à l'adresse postale ou email suivante : EPE 31, 18 avenue des Mazades, 31200 Toulouse ou epe31formation@gmail.com.

En cas de réclamation, le Commanditaire peut également introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'informatique et des Libertés : www.cnil.fr.

DROIT SPÉCIFIQUE DU COMMANDITAIRE ET DES STAGIAIRES

L'acceptation d'un contrat confère au commanditaire ainsi qu'aux stagiaires la qualité de membres usagers de l'Ecole des Parents et des Educateurs de Haute Garonne et donc la possibilité de participer à l'Assemblée générale de l'association avec une voix consultative.

RECUEIL DES APPRECIATIONS PAR LES STAGIAIRES

Le Commanditaire et le Stagiaire ont la possibilité de contacter le responsable du pôle Formation pour signaler tout manquement à l'une des exigences du référentiel qualité Qualiopi. Cette démarche s'effectue par courrier au 18, avenue des Mazades, 31200 Toulouse ou par mail: epe31formation@gamil.com.

STIPULATIONS DIVERSES

Le précédent CPS sont susceptibles d'évoluer. La version actualisée est accessible sur www.epe31.fr et sur simple demande écrite.

DROIT APPLICABLE ET JURIDICTION COMPETENTE

Le CPS détaillé dans le présent document est régi par le droit français. En cas de litige survenant entre le commanditaire et EPE31 Formation à l'occasion de l'interprétation des présentes ou de l'exécution du contrat, il sera recherché une solution à l'amiable. A défaut, les Tribunaux de Toulouse seront compétents pour régler le litige.